



Session plénière du 9 au 12 mai 2011

FOCUS

Les députés européens devraient converger vers Strasbourg lors de la fête de l'Europe, lundi 9 mai : une session plénière se tiendra durant la semaine. Au menu, la politique étrangère de l'Union, le plan de sauvetage du Portugal et la réintroduction éventuelle de contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen. Le Parlement se prononcera également sur la façon dont les dépenses de l'UE ont été gérées en 2009.

Ce dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour (première section) et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux, mis à jour en cours de session.

Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

Les grands sujets à l'ordre du jour

Schengen: réaction des députés face aux projets de contrôles des frontières. La réintroduction temporaire des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen en cas de pression migratoire inattendue et intense fera l'objet d'un débat avec le Conseil (représentant les Etats membres) et José Manuel Barroso. Les députés réagiront à la communication de la Commission et présenteront leurs priorités sur la migration et l'asile.

Rôle international de l'UE et agenda international avec Catherine Ashton. Six mois après le lancement du Service européen d'action extérieure, les députés mèneront, mercredi 11 mai à 9h, un débat avec la Haute Représentante Catherine Ashton sur les priorités européennes en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense.

Décharge budgétaire 2009. Le Parlement devrait approuver la plupart des dépenses du budget de l'UE pour l'exercice 2009, mardi 10 mai. Seules les décharges budgétaires pour le Conseil des ministres, l'Agence européenne des médicaments et le Collège européen de police sont susceptibles d'être reportées.

Lobbyistes et groupes d'intérêts: vers un registre commun. Les registres des lobbyistes et autres groupes d'intérêts du Parlement et de la Commission seront fusionnés, si les députés approuvent, mercredi 11 mai, l'accord négocié par les deux institutions. Une proposition qui demande aux députés d'énumérer leurs contacts avec les lobbyistes sera également votée. Les députés souhaitent que le Conseil de l'UE participe au registre.

Ondes radio: de nouvelles fréquences pour les services internet sur mobile. La couverture haut débit, d'ici 2013, de l'ensemble de l'UE, et l'accès universel à l'internet à haut débit d'ici 2020 figurent parmi les objectifs principaux du programme en matière de politique des ondes radioélectriques. Les fréquences libérées devraient être affectées à l'internet mobile, demandent les députés. Ceci ouvre la voie vers une couverture totale d'Internet sur le territoire de l'UE, notamment dans les zones isolées et rurales.

Textile : les étiquettes devront mentionner la fourrure et le cuir. Les consommateurs ne vont plus courir le risque d'acheter par mégarde des produits textiles contenant de la vraie fourrure ou du cuir, en vertu de nouvelles règles sur l'étiquetage des textiles qui doivent être approuvées par l'ensemble des députés jeudi 12 mai.

Sauvetage du Portugal, réglementation financière. La réponse européenne à la crise de la dette sera débattue par les députés avec le Conseil et la Commission. La discussion devrait être largement dominée par les conditions du plan de sauvetage portugais. Les députés devraient également faire apparaître la nécessité d'une réglementation bancaire plus particulièrement dans le domaine de la gestion et de la résolution des crises.

Investir davantage dans l'éducation et la mobilité des jeunes. Les députés souhaitent un financement accru des programmes stimulant la mobilité et l'éducation des jeunes, y compris la reconnaissance des qualifications à l'échelle européenne. Ils débattront notamment de l'importance des premières années de la vie dans l'apprentissage.

Encourager la culture, vecteur de diplomatie pour l'UE. L'UE devrait encourager la culture ou les actions culturelles afin de stimuler la démocratisation, la participation, le développement, l'éducation, les droits de l'homme et la liberté d'expression, en particulier sur Internet. Un rapport de Marietje Schaake (Libéraux et démocrates) sera voté jeudi.

Vers un registre commun recensant tous les groupes d'intérêts autour des institutions européennes

Plus de 1 700 organisations sont accréditées comme groupes d'intérêts au Parlement européen, et 3 900 à la Commission. En 2008 déjà, le Parlement avait appelé de ses vœux un registre conjoint pour tous les recenser. Mardi 10 mai, cette proposition sera à nouveau à l'ordre du jour de la session plénière. Ce « registre de transparence » commun pourrait être disponible dès le mois de juin sous forme électronique.

Pour plus de transparence dans le système politique européen, le rapport de l'Italien Carlo Casini (Parti populaire) propose que les listes de groupes d'intérêts des différentes institutions européennes soient communes. Un accord interinstitutionnel a été trouvé entre le Parlement et la Commission européenne. Il a été adopté à l'unanimité par la commission parlementaire des affaires constitutionnelles et pourrait entrer en vigueur dès juin si le vote en plénière est également positif.

En principe, l'enregistrement d'un groupe d'intérêt n'est pas obligatoire mais le Parlement propose que cela le devienne. De plus, le Conseil de l'UE (représentant les Etats membres) est instamment invité à se joindre à ce registre commun.

Pour aller vers plus de transparence, le Parlement propose également que toutes les réunions entre députés européens et groupes d'intérêts sur un sujet donné soient mentionnées à la fin des rapports. Enfin, le registre devrait indiquer combien de personnes travaillent pour chaque lobby et s'ils perçoivent des fonds européens, afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Débat mardi 10 mai, vote le lendemain.